

Lou Badaou

N° 31 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

année 2022



Le Castellet, bilan et perspectives



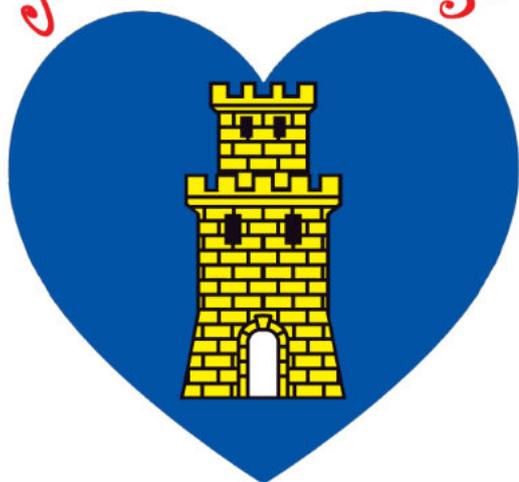
Covid : vaccination

Almanach castellian

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

Sommaire

j'aime mon village



Le Castellet

- 3 Entre nous
- 4 Projets - réalisations
- 7 État civil
- 8 Bon à savoir
- 10 La vie au village
Événements de l'année écoulée
- 18 Les travaux au village
- 20 La vie à l'école
- 22 Le tablier de mémé
- 23 Le portaigo
- 24 La chasse de l'oncle Fernand
- 25 Momo et Jojo
- 26 Le maire et le curé
- 28 L'almanach castellan
- 32 Pluviométrie en 2021

Rendez-vous sur le site du Castellet
www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet

Directeur de la publication : Benoit Gouin

Conception : Serge Klutchnikoff - Rédaction : Serge Klutchnikoff, Annie Giraud

Relecture et correction des textes : Régis Déperraz

Photos : B. Bigotto, A. Giraud, B. Gouin, S. Klutchnikoff

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22

E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Entre nous...

*Chères Castellianes,
Chers Castellians,*

Nous tournons la page de 2021 alors que la pandémie du covid 19 continue de changer notre quotidien et nos habitudes depuis bientôt deux années.

Malgré toutes les contraintes que nous avons vécues, le conseil municipal et nos agents mettent toute leur énergie en œuvre pour que notre village continue d'être agréable à vivre. Et notamment grâce aux divers travaux et projets dont vous trouverez les détails dans les pages de ce bulletin municipal concocté par Serge que je remercie pour ce travail.



Cette année encore, nous n'avons pas pu nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui est un moment de convivialité, d'échange, de rencontre, de partage... tout ce qui fait le socle de la vie au Castellet, commune rurale avec ses avantages, mais aussi ses inconvénients.

Aujourd'hui, j'é mets le souhait que nous puissions nous retrouver le plus tôt possible autour de conviviaux moments de partage.

En mon nom, et en celui du conseil municipal, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé, à vous et à vos proches, pour 2022.

Benoit Guoin

Projets-réalisations

La fibre au Castellet

La fibre vient d'arriver au Castellet. La mairie et l'école ont été parmi les premiers établissements raccordés. Cet équipement a pu être réalisé en collaboration avec les services de la DLVA. Une très grande partie des foyers est éligible à cette installation. Renseignements auprès de votre fournisseur d'accès internet.

La sous-préfète au Castellet

Madame Natalie William et ses services ont été accueillis ce printemps au Castellet pour tenter de trouver des solutions à plusieurs refus de permis de construire. Nous attendons des réponses.

Plan local d'urbanisme

Le PLU de la commune du Castellet est en phase de finalisation. Une première réunion a eu lieu fin janvier afin que la procédure soit lancée. Ce plan est important car la commune était un peu étouffée par la loi montagne et par le règlement national d'urbanisme. Le Castellet espère ainsi pouvoir débloquer quelques permis de construire pour des gens qui veulent s'installer dans le village. Des réunions et des échanges avec la population et le bureau d'études seront instaurés et vous en serez régulièrement informés.

Nouveaux menus aux écoles

Depuis la rentrée de septembre le SIVU a changé de fournisseur pour les repas des trois écoles. Ils proviennent désormais des cuisines de l'EHPAD Les Tilleuls d'Oraison. À peine plus chers que les anciens, ils sont d'une qualité largement améliorée (d'après les excellents retours des familles qui en sont très satisfaites). En plus de la fourniture des repas, la convention passée avec l'établissement prévoit des échanges intergénérationnels qui permettront aux enfants d'aller rendre visite aux personnes âgées et de leur proposer de petits spectacles avec chorale et chansons.

Éclairage du parking du Four Vieux

Trois lampadaires équipés de lampes LED à basse consommation ont été installés sur le parking de la rue du Four Vieux par la DLVA pour sécuriser cet espace très apprécié des Castellians.



Insonorisation de la salle des fêtes

« On ne regrette pas l'investissement bien subventionné par la Région pour l'insonorisation de la salle des fêtes. On apprécie quand on a des réunions. Enfin on peut s'entendre et se comprendre » déclare le maire Benoit Gouin. « Vous apprécierez vous aussi, si un jour on peut à nouveau faire la cérémonie des vœux. »
Dépense pour la commune : 5085,89 € (et 4684 € de subvention).



Entretien du lit de Rancure

Le syndicat mixte des rives Asse-Bléone a entrepris, début janvier, une opération d'entretien et de nettoyage des rives du Rancure et du torrent de Puimichel. Au programme : débroussaillage, élagage et dessouchage dans le lit lui-même. Malheureusement pas d'extraction possible des graviers.

Projets-réalisations

Garage communal et toilettes publiques

Le projet d'aménagement du garage communal, au bas de la Coussière, avance. Le permis de construire, préparé après consultation par Magali Granier, a été déposé fin 2021. Les travaux commenceront au deuxième semestre de cette année. La future installation permettra d'accueillir les véhicules de la commune, un vaste atelier, des toilettes et des sanitaires avec douche pour nos employés municipaux. Des toilettes publiques sont également prévues (accessibles à partir de l'abribus). Le projet lancé par l'ancienne municipalité avait obtenu une subvention de la DETR (prorogée suite à une



demande de Benoit Gouin). Une confortable subvention de la région a également été obtenue. L'appel d'offre sera lancé fin avril.

Des colis pour les seniors

Le repas des seniors s'est tenu cette année encore au Grand Pré. Mais une deuxième option était proposée aux seniors qui ne pouvaient pas se déplacer pour raison de santé par exemple : un colis d'aliments choisis pour les fêtes de Noël (à condition, bien sûr, d'avoir répondu au courrier qui leur avait été envoyé).



La DLVA devient DLVAGGLO



L'ancien logo de la DLVA était, paraît-il, peu lisible. Il a donc été remplacé par un nouveau logo qui se veut plus explicite tout en conservant un air de famille avec son *alpha* en trois couleurs. C'est un changement dans la continuité.

DLVA et eaux pluviales

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la DLVA a obtenu la compétence pour les réseaux de récupération des eaux de pluie. C'est donc elle qui aura la charge de l'entretien des réseaux déjà existants dans le village et qui sera chargée d'en installer de nouveaux lors de futurs travaux en sous-sol dans nos rues.

Embellissement du village

Les employés municipaux ont poursuivi, cette année encore, leurs petits travaux d'embellissement du village. Certes, l'entretien courant et le ramassage des ordures ménagères sont les priorités. Mais combien il est également agréable de se promener ou de rouler dans des rues fleuries, décorées (pour la période des fêtes) et aménagées avec de petits espaces, comme c'est le cas à l'entrée par le bas de la Coussière ou, prochainement, par celle située du côté d'Entrevennes et de Puimichel !

Projets-réalisations

Merci à Henri Laugier

La commune remercie M. Henri Laugier pour le don d'une parcelle de terrain de 450 m² située en bordure du chemin de terre qui mène au stade. Cela permettra d'aménager et d'agréments l'arrivée vers nos terrains de sport.



Merci (posthume) à Mimi Armelin

Avant de nous quitter, Mimi avait souhaité offrir à la commune la charrette familiale en mémoire de son mari Charles qui l'utilisa pour tous ses travaux agricoles. Sa fille Martine a exaucé son souhait, agrandissant ainsi le patrimoine rural exposé pour les jeunes générations.



Le bon numéro

Toutes les rues du Castellet ont désormais un nom et les habitations un numéro, même dans les écarts tels que Coguille ou Codaret. Cent cinquante nouvelles plaques de numéros doivent être posées à l'avenir. La commune a fait une demande de subvention auprès de l'État. Les dossiers administratifs concernant cette numérotation de l'habitat sont en cours de traitement.

Nettoyage de la station d'épuration

En tout début du mois de septembre dernier, notre station de lagunage a été complètement vidée et nettoyée de fond en comble. Les boues récupérées ont été épandues gratuitement chez des agriculteurs du secteur qui ont pu ainsi bénéficier d'un produit naturel reconnu pour ses excellentes qualités d'amendement des sols. DLV Agglo a missionné la société Agrosylva pour faire ces travaux.

Mise à disposition d'un composteur

Pour les habitants qui souhaiteraient composter leurs déchets végétaux, un composteur peut être mis à disposition pour la modique somme de 30 €. Il suffit de demander une attestation de domicile auprès de la mairie et de se présenter au Sydevom à Peyruis pour le récupérer.

Vaccination

La campagne de vaccination anti covid de proximité a débuté sur le territoire de notre commune en 2021 avec plusieurs séances par le vaccinobus de la région, puis par la venue de la pharmacie Toche, qui est intervenue dans la salle polyvalente. Cette année, elle se poursuit. La première séance a eu lieu le 28 janvier au matin.



Déchèterie : de nouveaux bacs

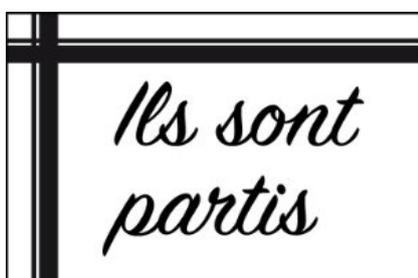
Désormais la déchèterie du Castellet est dotée de nouveaux bacs de récupération de déchets recyclables et valorisables. Vous pouvez apporter vos piles et batteries usagées, les cartouches d'encre ainsi que l'huile de friture.

L'état civil



- 24 janvier : Alaïs Pauline Edith Machu a fait le bonheur de ses parents, Charline et Renaud Machu, ainsi que des papis et mamies Christine, Bernard, Jean-Luc, Edith et Henri sans oublier son arrière-grand-mère Bernadette.
- 23 février : Zoé a ravi ses parents Justine Bigotto et Jean-Louis Fabre. Audrey et Eric, Cathy et Jean-Luc sont les heureux grands-parents. Adolphe Bigotto, André et Monique, Suzanne et Vincent, Irène et Jean-Louis sont ses arrière-grands-parents.
- 7 avril : Andrea est venu réjouir ses parents Magali Carratori et Frédéric Gouin. Ses grands-frères Donovan et Bastian et sa grande sœur Cassandra lui font plein de calinours. Ce bout de chou ensoleille la vie de ses grands-parents Dominique et Grégoire Imbert ainsi que Marie-Claire et André Gouin et celle de son arrière-grand-père Elysée Izzo.
- 15 juin : Soën est le premier bébé au foyer de Brian Charles et de Laura Ciravégna. Ses grands-parents Marc et Patricia Ciravégna et son arrière grand-mère Catherine Ciravégna lui font plein de calinours.
- 28 juin : Ezio fils de Benjamin Lungo et d'Elvina Bocquet, petit frère de Kyllian, Médéline et d'Elyssia et petit-fils de Christian et Josy Lungo.
- 15 août : Lana a fait éclore des milliers de fleurs dans le cœur de ses parents Elise Rouvillan et Nicolas Cilières. Elio son grand frère est impatient de pouvoir jouer avec elle bientôt.
- 3 janvier 2022 : Lino fils de Rémi Buisson et de Laura, premier petit-fils de Daniel et Hélène Buisson et deuxième arrière-petit-fils d'Andrée Granier.

• Louis Mistral, adjoint au maire, a recueilli le consentement d'Olivier Reboul employé de mairie et de Marion Cros professeure. Les mariés ont dit oui devant leurs témoins Coralie Schmitt et Stéphane Reboul, entourés de leur famille et de leurs amis.



- Gérard Reboul, figure incontournable du Castellet, a disparu le 6 avril. À ses enfants et à toute sa famille Lou Badaou présente sa peine et ses condoléances.
- Membre d'honneur de Castellum, Joseph Bazzoli est parti le 8 avril dernier au pays des belles lettres et des enluminures.
- Marie-Alix Armelin, notre doyenne, nous a quittés le 16 décembre à l'âge de 93 ans. À sa famille, nous présentons nos pensées attristées et nos sincères condoléances.

1) Conformément à la loi RGPD, nous ne publions plus la liste des nouveaux habitants. Mais la commune du Castellet leur souhaite la bienvenue dans le village.

2) Le Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuels oublis bien involontaires.

Bon à savoir

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 h 15.
Tél : 04 92 78 74 03

Bibliothèque

Ouverture les lundis
de 16 heures à 18 h.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les mardis et vendredis toute l'année. Les déchets doivent être enfermés dans des sacs et non pas jetés en vrac dans les conteneurs. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri.

Recensement

Les jeunes Français doivent se faire recenser à leur mairie dans les trois mois de leurs 16 ans pour la Journée défense et citoyenneté. Une attestation leur permettra alors de s'inscrire au baccalauréat, permis de conduire, etc.

Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison. A/R gratuit.

Bus DLVA

Pass 12 voyages : 9 €
Carte annuelle :
30 € plus de 26 ans
15 € moins de 26 ans et CMU.

Garderie et cantine

Garderie de 7 h 45 à 18 h.
1 € le matin,
2 € le soir,
45 € (trimestre-1 enfant)
80 € (trimestre-2 enfants)
Cantine :
3,65 € le repas
(à la charge des familles).

Ouverture de la déchèterie

Les mardis de 9 à 12 h.
Les vendredis de 13 à 16 h.
Les premiers samedis du mois de 9 à 12 h.
Vous pouvez aussi faire enlever gratuitement les **encombrants** sur RDV après appel à la DLVA :
04 92 70 22 95
ou à la mairie :
04 92 78 74 03

Location

Salle polyvalente (pour 80 personnes, tables et chaises comprises) : 100 euros pour les résidents de la commune et 180 euros pour les autres.
Caution : 500 euros.

Aide énergétique

La DLVA vous aide à l'amélioration énergétique des habitations. Un architecte conseil peut vous accompagner sur le plan technique, les aides ou le choix d'entreprises locales labellisées RGE.
Renseignements :
www.renoverdurable.fr

T. A. D.

Transport à la demande

Le Castellet-Oraison
6 h 45 et 12 h 45
Oraison-Le Castellet
12 h 55 et 18 h 40
Tél. 0 800 87 09 42



Cacas de chiens et santé publique

Oui, cette photo a bien été prise dans notre village ! Honte aux personnes sans éducation qui continuent à laisser leurs chiens déféquer dans les espaces publics. Sans se soucier de la gêne pour les autres ! Sans se soucier de la santé de nos enfants !

On trouve en permanence de gros cacas dans les rues, sur les places, sur les parkings, au jeu de boules, au jardin d'enfants et au stade. Il est pourtant facile d'avoir un sac pour ramasser les crottes. Cela s'appelle l'esprit citoyen et cela rend la vie tellement plus agréable.

CONTENEURS JAUNES - ils ont été installés un peu partout dans la commune pour vous permettre de faire facilement le tri sélectif.

CONTENEURS GRIS - ils sont exclusivement réservés aux ordures ménagères **enfermées dans des sacs** ! Ni encombrants, ni restes d'animaux dépecés.

Respectez un peu nos employés municipaux qui ont la charge de les vider ! Il y a d'un côté la loi et d'un autre un minimum de civisme. Merci pour eux.

Bon à savoir

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Les démarches peuvent se faire par Internet. Mais on peut se faire accompagner gratuitement dans les points d'accueil FRANCE SERVICES.

Certificat d'immatriculation : <https://ants.gouv.fr/>

Certificat de non-gage : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

Duplicata de carte grise perdue, volée ou détériorée : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Coût d'une carte grise : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil

Solde de points du permis de conduire : <https://ants.gouv.fr/>

Résultat de l'examen du permis de conduire : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

Échange de permis de conduire étrangers : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Demande-d-echanges-de-permis-etrangers-evolution-des-procedures>

Permis international : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Evolution-de-la-procedure-de-demande-de-permis-international-de-conduire>

Carte nationale d'identité et passeport : <https://ants.gouv.fr/>

Achat de timbres fiscaux électroniques : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Suivi du permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-permis-de-conduire>

Suivi du passeport ou de la CNI : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>

Extrait acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>

Paiement des amendes, associations, dépôt de plainte, élections, vidéo-protection : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices>

ÉLECTIONS 2022

Les élections se dérouleront en deux tours :

- les dimanches 10 puis 24 avril pour la présidentielle ;
- les dimanches 12 puis 19 juin pour les législatives.

INSCRIPTION

- automatique pour les nouveaux majeurs (18 ans) ;
- en ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ;
- en mairie (justif de domicile, justif d'identité et Cerfa) ;
- par courrier à votre mairie (justif de domicile, justif d'identité et Cerfa n° 12669*02).

Dates limites d'inscription sur les listes

Élection présidentielle

- premier tour jusqu'au 2 mars 2022 ;
- deuxième tour jusqu'au 4 mars 2022.

Élections législatives

- premier tour jusqu'au 4 mai 2022 ;
- deuxième tour jusqu'au 6 mai 2022.

PROCURATIONS : DU NOUVEAU !

Désormais le mandataire ne doit plus nécessairement être inscrit dans la même commune que le mandant. Mais il doit se déplacer dans le bureau de ce dernier pour voter.

FRANCE SERVICES

5 allée Arthur Guoin

04 700 0raison

04 92 77 93 36

raison@france-services.gouv.fr

URBANISME DÉMATÉRIALISÉ

Désormais les demandes d'urbanisme peuvent être déposées sous forme numérique sur le site de DLVAgglo en suivant ce lien :

https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/M_URBA/D_URB

Vous pouvez aussi accéder directement à la téléprocédure de dépôt par ce lien :

<https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva>

La vie au village

Offices de tourisme au Castellet

Jean-Frédéric Gonthier, directeur de l'Office de tourisme de la DLVA, a délégué sept membres des bureaux d'information de Manosque, Gréoux-les-Bains, Riez et Oraison dans notre vallée de Rancure pour préparer l'Éductour, afin que les agents puissent conseiller des destinations et des hébergements ainsi que des activités (musées, visites, etc.). Fin janvier, ce groupe est venu au Castellet découvrir le parcours historique installé dans les rues du village et le petit conservatoire des outils ruraux. Un dépliant descriptif a été conçu par la municipalité du Castellet pour être distribué dans les divers offices de tourisme. ■



Carrefour de la Croix sécurisé

Certains automobilistes confondent les rues du village avec le circuit de l'autre Castellet et mettent en danger les usagers de la route. La municipalité a installé des coussins berlinois dans la rue de la Coussière pour inciter les conducteurs à ralentir et à respecter les panneaux stop installés au carrefour de la Croix. Ces mesures de sécurité viennent s'ajouter à celles qui existent déjà avec les ralentisseurs de la rue Germain Allard et ceux de l'école ainsi que les deux radars pédagogiques situés à l'entrée et à la sortie du village où la vitesse est limitée à 30 km/heure. ■

Colonne à cartons

La DLVA a installé une colonne à cartons sur l'îlot de tri situé près de l'entreprise AMGC au bord de la route départementale. Ce conteneur est destiné à recevoir les cartons non alimentaires qui doivent être pliés et débarrassés des polystyrènes et autres films en plastique. Les gros cartons qui ne passent pas par la fente doivent être apportés à la déchèterie. Une tonne de carton recyclé, c'est 1,4 tonne de bois d'économisé. Un geste simple, à la portée de tous pour préserver notre environnement. ■



DLVA près des élus



Le maire Benoit Gouin entouré d'une partie du conseil municipal a accueilli le président de la DLVA. Jean-Christophe Pétrigny a rappelé son attachement à la solidarité et la coopération : un service d'appui aux communes est mis en place pour les demandes de subventions, les marchés publics. Les services techniques ont également répondu aux inquiétudes des élus sur l'instauration de la taxe GEMAPI et l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui risquent de peser lourd sur le budget des ménages. Le projet d'une taxation incitatrice pour récompenser les usagers qui trient leurs déchets a également été évoqué. ■

La vie au village

Vaccinobus au Castellet



Le Vaccinobus de la Région, particulièrement adapté aux petits villages est passé pour la première fois au Castellet le 27 mai. Quarante-deux personnes des trois villages du val de Rancure ont ainsi pu recevoir une dose de vaccin contre la Covid. Les rendez-vous ont même pu être avancés ce qui a permis au bus de repartir dès 15 heures. À 8 heures le maire Benoit Gouin était venu accueillir le médecin, l'infirmière et les trois assistants pour les aider à l'installation en bordure de la déviation, au plus près de l'usine de tournage. Les protocoles ont été exactement les mêmes que dans les centres de vaccination :

vérification d'identité, interrogation par le médecin, injection par l'infirmière, repos d'observation en cas d'éventuelles réactions et remise du certificat de vaccination. Pour les personnes très âgées qui ont des difficultés pour escalader quelques marches pour monter dans le bus, tout a quand même pu se passer en extérieur sous un Barnum. D'autres séances de vaccination ont eu lieu le 24 juin, le 8 juillet puis le 5 août.

En fin d'année, pour la troisième dose, les vaccinations se sont effectuées dans la salle polyvalente grâce à la pharmacie Toche d'Oraison le mercredi 22 décembre. Une autre séance est prévue le vendredi 28 janvier 2022. ■

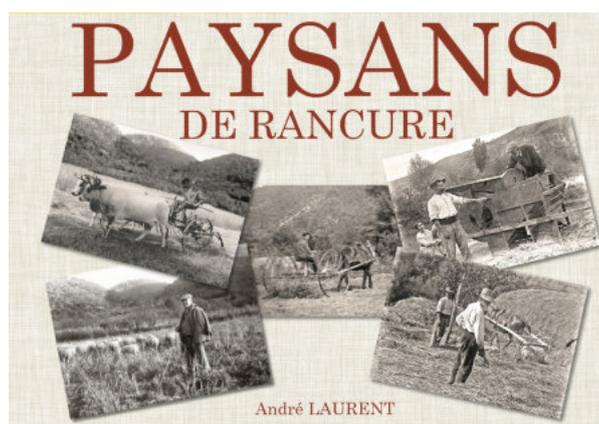
Convention mairie-AXA

En 2021, la mairie du Castellet a passé une convention avec les assurances AXA permettant de faire bénéficier aux habitants de tarifs avantageux pour les seniors et TNS. Vous trouverez toutes les informations auprès du secrétariat de mairie. ■

Paysans de Rancure

Semer, charruer, manier la faucille ou la faux, battre les céréales au fléau, engranger les récoltes et les fourrages, tout se faisait jadis à force d'homme, avant que des animaux domestiques viennent soulager les muscles humains. Bien plus tard, le brabant traçait facilement les sillons dans les champs, le barrulaire traîné par un cheval écrasait les épis de blé pour séparer le grain de la balle, la batteuse installée sur l'aire avalait les gerbes avec une efficacité surprenante. Aujourd'hui le paysan « 2.0 » contrôle tout avec son ordinateur depuis une cabine de tracteur climatisée. Moins fatigant, peut-être, mais toujours aussi nécessaire ! Car c'est bien le paysan qui nourrit la population !

Dans son tout nouvel ouvrage de 80 pages tout en photos et en dessins, André Laurent, 93 ans, doyen du Castellet, a pour seule ambition de rendre hommage à tous les anciens qui ont travaillé la terre et qui ont façonné le paysage de notre terroir.



Ce livre au format A4 est disponible à la mairie ou auprès de l'association Castellum (06 89 56 72 99) au tarif de 10 €. ■

La vie au village

Vélo Passion

Agnès et Michel Mazzaro sont repartis sur les chapeaux de roues de vélo bien sûr dès la rentrée scolaire avec leur association Vélo Passion du Castellet. Les séances d'initiation et de perfectionnement s'adressent à tout public, mais ce sont essentiellement les jeunes à partir de 7 ans qui sont visés le mercredi après-midi dès 14 h 30. Deux séances d'entraînement par semaine sont prévues, la seconde le samedi matin à partir de 10 heures. Route, VTT, trial ou pumtrack, toutes les spécialités peuvent être abordées. Et pour la qualité et le sérieux de l'organisation, l'affiliation à la FFC est le gage absolu. Des sorties pour adultes sont également prévues le samedi après-midi. Le club compte aujourd'hui une trentaine de licenciés parmi lesquels 17 jeunes. Renseignements au 04 92 79 81 91. ■



Futsal... du sport et des valeurs



Le MVR SPORT (Mouvement Vers une Ruralité Sportive) Futsal est affilié à la Fédération Française de Football. Ce club présidé par Loïc Rochard propose la pratique du futsal aux enfants de 5 à 13 ans sur le city stade du Castellet tous les samedis matins à 10 h 15. Le futsal se joue à cinq joueurs sur un terrain de handball avec un ballon exclusivement réservé à cette activité. Le futsal a ses propres règles redéfinies par la FIFA. La convivialité et l'épanouissement des enfants font partie des valeurs défendues par le club et priment sur la compétition.

Contact: MVR Sport - 6 place Abel Roger - 04700 Oraison - 06 59 22 30 68 - mvr.sportso4@gmail.com ■

Attention aux arnaques

La totalité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur Internet sur le seul site officiel :

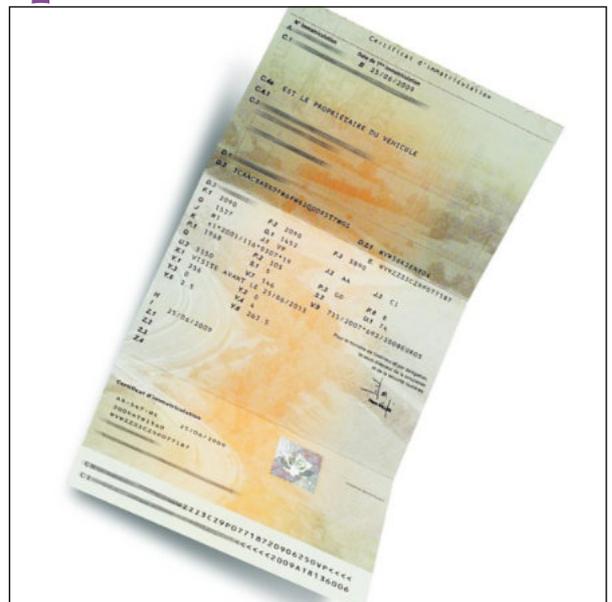
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

En effet des sites internet entretiennent l'ambiguïté en copiant l'apparence du site officiel dans un but lucratif et facturent les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation plus cher que le prix officiel. Si vous éprouvez des difficultés à faire votre demande sur internet, vous pouvez être accompagné par un garage automobile agréé. La modification d'adresse, elle, est gratuite pour les deux premiers changements, il vous faudra ensuite vous acquitter d'une somme forfaitaire de 2,76 €.

De même, pour obtenir la vignette Crit'air (certificat qualité de l'air), rendez-vous uniquement sur :

<https://www.certificat-air.gouv.fr>

Attention de nombreux sites se proposent comme intermédiaires et vous facturent bien plus que le prix réel de cette vignette (3,67 € port compris). ■



La vie au village

Les Estivales de la DLVA



FUNK HEAT

Cette année encore la DLVA a offert des spectacles aux petites communes dans le cadre des Estivales. Cela s'est déroulé le 23 juillet dernier au Castellet, sur la place du Barri, à partir de 21 h 30 en présence d'un public réduit (Covid oblige) mais fort passionné et amateur. Cette année, la DLVA, pour faire les choses en grand, avait invité le groupe Funk Heat composé de six musiciens et deux choristes autour du chanteur vedette du groupe, Tristan Déat. Julien Tessier au saxophone, Michel Barret à la trompette, Thierry Moulat au trombone ont répondu à Patrick Barnabé à la batterie, Serge Fiorin à la basse et Franck Vedel à la guitare, pendant qu'Addie Déat et Isabelle Feuillebois soutenaient les chants de leurs belles voix chaudes, cristallines et profondes. Avec un répertoire très éclectique allant de James Brown à Daft Punk en passant par Stewie Wonder, Marwin Gaye ou Pharell Williams, cet ensemble a réussi à mettre le feu au Castellet pendant une heure et demie. ■



T3RTIO

Par ailleurs, un autre spectacle prévu à Entrevennes mais annulé en raison de la crise sanitaire et de l'absence d'un comité des fêtes susceptible d'organiser l'accueil des artistes, a été déplacé par la DLVA au Castellet le 13 août à 21 h 30. Brandon Bigotto, président du comité des fêtes du Castellet, s'est empressé de tout mettre en œuvre pour que le concert ait lieu dans notre commune. Port du masque, distanciation entre les chaises, et pas de danses sur la place du Barri étaient les conditions imposées (et respectées) pour un déroulement serein du concert.

Avec un répertoire « world » très apprécié, le groupe bas-alpin T3RTIO a baladé le public castellan toute la soirée entre les grands standards internationaux soft ou rock et les incontournables de la musique française. L'ensemble, composé d'un bassiste, Phil, d'un batteur-chanteur, Pierre, et d'un guitariste chanteur, Fab, a mis le feu au village du Castellet ! ■

La vie au village

Sorciers et vampires au Castellet

Sorciers, vampires, fantômes et autres zombies avaient rendez-vous le samedi 23 octobre sur la place du Barri, au Castellet, invités par le comité de fêtes, sous la houlette de son président Brandon Bigotto. Les membres de l'association avaient fait les choses en grand, commençant par inviter un soleil radieux et une température quasi estivale. Dès le matin, les bénévoles avaient tout préparé au cordeau : guirlandes et décorations, tables pour le goûter servi en fin de journée. Une préparation au millimètre. À 14 heures, les enfants étaient accueillis sur la place du village. Les habitants, prévenus du passage de la horde, avaient joué le jeu et garni les tables, devant leurs habitations, d'assiettes non pas de sang de vampire, mais de sucreries multicolores. Et nos petites têtes blondes s'en sont donné à cœur joie. Le goûter offert par le comité des fêtes a permis à tous de se régaler l'estomac avec des petits gâteaux et d'agréables boissons colorées, avant la séparation de la troupe. ■



Jilo, un charcutier artisanal



Depuis le 25 octobre, tous les lundis de 14 à 15 heures Jilo, charcutier-traiteur-conserverie, vous attend sur la place du Barri pour vous proposer ses produits de fabrication artisanale sans conservateur, sans sel nitrité, viande 100 % française. Informations et commandes au 07 87 94 87 81 ou 06 06 70 99 43 ■

Cérémonie du 11-Novembre

Ils s'appelaient Léon, Elie, ils étaient mariés ou célibataires. Ils avaient tous moins de 40 ans. Dix Castellians sont morts pendant la guerre de 14-18. Leur noms sont gravés sur le monument aux morts. Deux gerbes ont été déposées par les enfants, l'une offerte par la municipalité, l'autre par les Anciens Combattants. Hélène Buisson, première adjointe, Benoit Guoin, le maire, et Marcel Avargues, président des Anciens Combattants, ont lu tour à tour des messages pour leur rendre hommage. Le public présent a respecté une minute de silence en leur mémoire. ■



La vie au village

Repas des seniors



En raison de la pandémie de Covid, le repas des seniors n'avait pu se tenir l'an dernier. Cette année, il s'est déroulé dans le plus grand respect des normes sanitaires et des gestes barrières, sur présentation d'un passe sanitaire et avec le port du masque avant le repas. Le maire Benoît Gouin et son conseil municipal représenté par ses adjoints Hélène Buisson, Louis Mistral et Christine Bonnafoux, ont accueilli les participants au restaurant Le Grand Pré tenu par Agnès et Michel Mazzaro. Après le sacro-saint apéritif, les seniors se sont donc attablés autour d'un succulent repas. Plus d'une quarantaine de convives avaient répondu présent à cette invitation de la municipalité destinée à offrir un grand plaisir aux seniors de la commune et à resserrer les liens entre les habitants. Et, comme à l'habitude depuis pas mal de temps, la famille Reboul-Mistral-Gaziello a fait le tour des tables pour offrir aux convives des produits issus de leur savoir-faire exceptionnel et inimitable : rien que du naturel ! ■

La vie au village

Avion ou hélico ?

Que préférez-vous ? Un avion ou un hélico ? Petit rappel. Le 17 février dernier un Rafale de l'armée de l'air de la base aérienne 113 Saint-Dizier-Robinson (Haute-Marne) volait en duo à environ 80 mètres d'altitude dans le val de Rancure. Bien trop bas ! Au niveau des Itardes il avait percuté la ligne de moyenne tension au-dessus du val de Rancure, entre les hauteurs de Coguille et celles de Malhivert, arrachant trois câbles électriques. L'incident avait fait grand bruit, provoquant la stupeur, voire l'effroi, parmi les habitants de notre village. Le maire, Benoit Gouin, qui partait en voiture au moment pile de l'incident s'était exprimé : « Il est passé si bas que ça a fait un boucan d'enfer... ». Le 23 juin, la réparation du réseau endommagé avait été promise. Mais la remarquable organisation de tous les services concernés a accouché d'un magnifique échec ce jour-là. Bref, la réparation n'a pu être effectuée. Tous les Castellians ont pensé que la semaine suivante ce serait fait. Erreur ! Le mois suivant, alors ? Nouvelle erreur ! En août ? En septembre ? En octobre ? Que non pas ! Il a fallu attendre le 16 novembre pour que la réparation soit enfin réalisée. Eh oui, en France on a une conception bien particulière de l'urgence ! Le mardi 16 novembre un hélico d'Air-Télis est donc venu tirer les trois câbles pour rétablir enfin les lignes arrachées. Deux équipes d'Enedis ont participé aux opérations de rétablissement. ■



Vide-greniers



Dimanche 21 novembre le comité des fêtes du Castellet a organisé un vide-greniers sur la place du village avec buvette et petite restauration sur place. Bravo pour cette initiative qui a permis de dynamiser notre village. ■



La vie au village

Orange



Pour la deuxième année consécutive, DLVAgglo s'est associée à l'opération internationale « Oranger le monde », lancée en 1991 afin de lutter contre les violences faites aux femmes. C'est ainsi que du 25 novembre au 10 décembre vous avez pu voir des ballons oranges au Castellet. Mais vous avez pu aussi manifester votre soutien à cette opération en venant récupérer gratuitement dans votre mairie un ballon orange que vous avez, vous aussi, accroché à votre fenêtre, balcon, portail, etc. ■

Un petit avant-goût de Noël

Surprise au Castellet le 10 décembre au matin. Un solide manteau blanc de six centimètres a recouvert les arbres, les rues et les toits des maisons. Il a neigé cette nuit pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes qui ont ainsi eu un avant-goût de Noël. Heureusement, notre maire Benoit Gouin, avait installé le chasse-neige sur son tracteur pour dégager les rues et places du village pendant que nos employés municipaux, ont fait de la luge dans la Carrière, laissant travailler les enfants... Un comble ! Plaisanterie mise à part, ils ont déneigé le devant des maisons dès le matin. Merci à eux. ■



Les travaux au village

Un patrimoine découvert

En tout début d'année, la municipalité de Benoit Gouin avait décidé d'aménager le vallon de la Fouent pour éviter les descentes de boue et de gravats lors des gros épisodes pluvieux. Ce vallon a été le tout premier point d'arrivée d'eau dans le village dès le XVII^e siècle. Des portions de canalisations en terre cuite (des *bournèu* en provençal) étaient apparentes, à fleur du sol, en certains endroits. Pour éviter de perdre définitivement ces pièces du patrimoine du Castellet, nos employés municipaux ont été envoyés sur place pour récupérer certains éléments. Et là, des traces au sol très géométriques ont attiré l'attention de Renaud et de Michaël. Ils ont donc commencé à dégager précautionneusement les alentours, mettant à jour une chambre de décantation totalement insoupçonnée. Une tractopelle est intervenue dans la foulée pour extraire du sol cette pièce de l'artisanat ancien et la mettre en sûreté avant le début des travaux programmés. Cette pièce sera prochainement mise en valeur et exposée dans le village par la municipalité, alors que l'association Castellum se chargera de faire une petite publication à son sujet, ce qui permettra de réviser la connaissance qu'on peut avoir des techniques de cette époque pour amener l'eau au plus près des habitations. ■



La Fouent rénovée

À peine un peu plus de 5000 € à la charge de la commune sur un total de travaux du double grâce aux subventions, voilà qui a permis de niveler le vallon de la Fouent en lui donnant un léger dévers unique et en créant des zones d'échappement de l'eau de pluie. Tout cela a rendu le chemin plus roulant pour les véhicules qui l'empruntent et a surtout permis d'éviter la descente de boue et de galets lors des fortes pluies dans la Coussière. Puimichel s'est chargé de toute la partie supérieure du chemin tracé sur ses terrains communaux. ■

18 - Lou Badaou



Les travaux au village

Les réseaux de la Patouille



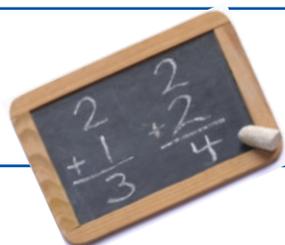
Depuis quelques années, le réseau des eaux usées de la Patouille donnait des signes de fatigue... surtout en période estivale avec l'occupation de résidences secondaires. Engorgement des évacuations, débordements sur la chaussée au niveau des plaques d'égouts, etc. D'ailleurs, à plusieurs reprises, des interventions en urgence s'étaient avérées nécessaires pour déboucher les conduites d'eau. La situation ne pouvant plus durer, la commune a obtenu de la DLVA – qui a, seule, la compétence pour les réseaux d'eau potable et pour l'assainissement – une réfection totale des installations de cette partie du village. Cela s'est fait en tout début de 2021. Les travaux ont mis en évidence un entartrage très important des conduites, et une insuffisance de la capacité de la chambre de décantation où se rejoignent les différentes canalisations venant du haut du village. Il est vrai que le réseau d'origine datait d'avant la construction de nombreuses habitations sur le flanc de colline qui domine la Patouille. Désormais, avec un bon redimensionnement, tout est rentré dans l'ordre. ■

L'entretien courant du village



Vivre agréablement, c'est avoir un village accueillant, propre, net, bien entretenu. Les ordures ménagères, la déchèterie, l'entretien des rues, des places, le fleurissement, tout cela est un travail de toute l'année. Mais nos employés municipaux ont plusieurs cordes à leur arc : ils s'occupent de l'entretien des canaux, des bordures des routes, de l'embellissement de certains lieux en plantant des fleurs ou des arbres, en taillant ceux qui en ont besoin, en coupant aussi ceux qui sont morts. Quand il le faut, ils savent utiliser tous les outils à leur disposition pour refaire des martelières dans les canaux d'irrigation. Ils savent aménager des lieux de compostage d'intérêt solidaire (chacun apporte ses tontes de gazon ou ses feuilles mortes et tout le monde peut aller se servir pour amender son jardin). Ils savent entretenir la passerelle au-dessus du Rancure. Saluons encore l'aménagement par la commune d'une citerne de récupération de l'eau de Château-Levin et sa mise à disposition pour tous les habitants. ■

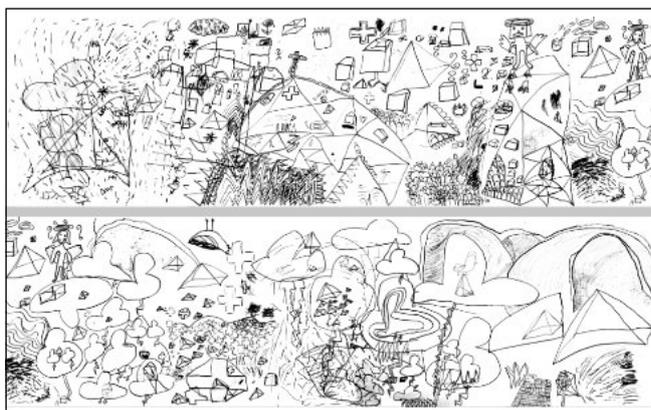




La vie à l'école

Entrevennes : de l'école au musée

Les 25, 27 et 28 mai l'école primaire d'Entrevennes a proposé une exposition dans la salle polyvalente du village, *Les paysages*, en partenariat avec le musée Gassendi de Digne qui a prêté des œuvres de Denys Fine, Jean-Louis Drouard et Henri Jaubert. Les élèves se sont inspirés de ces tableaux pour exécuter leurs propres créations sous les encouragements et les conseils avisés de peintres invités. Nos chères petites têtes blondes ont pratiqué à cet effet l'aquarelle, le lavis à l'encre de Chine et se sont initiés au cubisme, pour retranscrire les paysages qui s'offraient à leurs yeux depuis la cour de récréation. ■



Les écoliers à la piscine

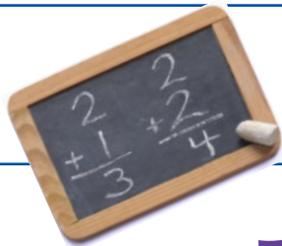


Le SIVU du Val de Rancure dont le président est Benoit Gouin a voulu que les élèves du primaire puissent bénéficier de l'enseignement de la natation qui fait partie du programme scolaire. Pour cela, une solide organisation a été mise en place : modification des horaires du transport scolaire et de l'accueil des élèves, financement du bus et signature d'une convention avec la mairie d'Oraison. Répartis en trois niveaux, les enfants ont été pris en charge par les enseignantes et par des parents bénévoles ayant obtenu une attestation d'intervenant extérieur en natation. Ce cycle piscine a duré cinq semaines pour le plus grand bonheur des petits. ■

Crédit Agricole et écoles

La caisse locale du Crédit Agricole a choisi de reconditionner ses anciens ordinateurs pour leur donner une seconde vie et a souhaité qu'ensuite, ils puissent être utilisés par les écoles de son territoire. Elle a donc décidé de les offrir au SIVU du Val de Rancure (écoles du Castellet, d'Entrevennes et de Puimichel). Olivier Toche, président de la caisse locale et Sébastien Sabinen, directeur de l'agence d'Oraison, sont venus au Castellet pour remettre deux ordinateurs de bureau avec écran et clavier au président du SIVU Benoit Gouin. C'est donc Noël avant l'heure pour les élèves du Val de Rancure et leurs enseignantes et une aide supplémentaire pour apprendre à maîtriser les outils numériques. ■





La vie à l'école

Rentrée scolaire 2021-2022



Maternelle : Le Castellet

Ludivine Werner a accueilli sept nouveaux enfants. L'effectif total de la maternelle est de quinze élèves : sept en PS, sept en MS et un en GS. Carine et Marie-Pierre assurent la garderie et la cantine. L'école maternelle fait partie du Regroupement Pédagogique du Val de Rancure.



CP, CE1, CE2 : Puimichel

Les effectifs du primaire de Puimichel sont cette année de dix-huit élèves dont six en CP, neuf en CE1 et trois en CE2. Laure Corvasier assure cette année encore sa fonction d'institutrice.



CE2, CM1, CM2 : Entrevennes

Les maires d'Entrevennes et du Castellet, Daniel Blanc et Benoit Gouin, ont accueilli pour la rentrée 2021-2022 la nouvelle institutrice Stéphanie Lelièvre, arrivée de la Martinique pour remplacer Magali Pabois. Elle est assistée dans son travail quotidien, pour la gestion de la classe, pour le transport scolaire et pour la cantine, par Dominique Imbert et Ludivine Blanc. Sa classe compte vingt élèves cette année : deux en CE2, dix en CM1, huit en CM2.

Protocoles anti covid : y a-t-il un capitaine dans le bateau ?

Nous avons une pensée émue pour nos trois enseignantes et pour tout le personnel périscolaire des trois écoles de notre regroupement pédagogique (ainsi que pour tous les enseignants de France) qui non seulement doivent préparer leurs cours et les dispenser aux élèves – c'est leur choix, ils le font donc avec rigueur et plaisir – mais qui sont confrontés en outre aux protocoles à respecter pour éviter la propagation du virus. Et c'est bien là que nous souffrons pour eux et pour tous les parents, sans parler du casse-tête que cela représente en termes d'organisation pour le SIVU. Car les scientifiques ne sont déjà pas d'accord entre eux. Et, pour en rajouter une couche (ils en tiennent une sacrée d'ailleurs !), les politiques ne savent pas où donner de la tête. Ils imposent telle directive le lundi, telle autre (parfois contradictoire) le mardi, une nouvelle le mercredi. D'ici que cela change entre le matin et l'après-midi... Dans la marine, on appelle cela *naviguer à vue*.

Le tablier de mémé

J'avais rejoint la demeure familiale lorsque, dans la chambre de ma grand-mère, mon regard fut attiré par son ancien tablier gris posé depuis des années sur une chaise. De vieux souvenirs sont alors remontés à ma mémoire.

Du matin au soir mémé portait ce tablier noué à la taille. Petit enfant, je m'abritais derrière lui lorsqu'une visite inopportune menaçait ma quiétude. Je m'y sentais à l'abri, bien protégé, inattaquable.

Plus une seule maîtresse de maison ne porte aujourd'hui le tablier dans sa cuisine. L'usage s'est perdu voici bien une quarantaine d'années. Les anciens en conservent le souvenir mais les nouvelles générations ne connaissent cet accessoire vestimentaire que par sa présence décorative sur les santons de la crèche.

Pourtant ce bon vieux tablier avait bien des avantages et de nombreuses utilisations. Généralement constitué de grosse toile grise, il se parait d'une grande poche centrale ou parfois de deux poches latérales un peu plus petites. Il pouvait aussi comporter un volet de poitrine (une sorte de grande excroissance formant bavette enfilée autour du cou).

Ainsi protégée mémé ne risquait pas de tacher ses vêtements lors des nombreuses activités quotidiennes. Mais son tablier était également un outil de travail. Agité sur le pas de la porte de la cuisine, il prévenait pépé, au fond du jardin, que le repas était prêt. Un repas qu'elle avait préparé toute la matinée sur le poêle à charbon. Si la braise venait à faiblir, le tablier, vivement secoué de haut en bas, remplaçait le soufflet pour attiser la flamme. Et quand le tian de légumes était chaud-brûlant sur le feu, ce tablier servait de manique pour ne pas se brûler les doigts, pour sortir le rôti ou la tarte aux abricots du four.



Mais plus tôt dans la matinée il empêchait mémé d'avoir froid quand elle sortait de bonne heure dans le jardin pour aller ramasser des pommes de terre... qu'elle ramenait dans son tablier replié comme une sorte de filet à provisions. Elle en faisait de même pour aller cueillir et rapporter des figues, des abricots, des noix et tous les fruits qui poussent par chez nous. Infatigable, inusable, son bon vieux tablier se pliait à toutes les exigences d'une dure vie paysanne.

Ah ! il en a ramené aussi des légumes : des haricots, des petits-pois, des carottes, du céleri, des poireaux, des oignons, des courgettes, tout ce qui fait soupe, tian ou fricot.

C'est lui aussi qu'elle tenait relevé des deux mains, plein de bois sec pour allumer le feu. C'est lui encore qu'elle promenait d'un geste élégant et léger pour ôter la poussière sur le buffet et le pétrin.

C'est lui enfin, qui, tenu d'un revers de main, essuyait mes larmes de petit enfant lorsque j'avais un gros chagrin.

Alors, si dans une vieille demeure, chez un brocanteur, vous rencontrez un jour un vieux tablier gris élimé, ne le regardez pas distraitement. Essayez de remonter son histoire. Vous entrerez ainsi dans les mystères d'un temps révolu.

Lou Castellian

Le Portaigo

Au temps où Berthe filait, existait au Castellet, le très vieux lavoir du *Portaigo*. C'était bien avant que la fontaine du quartier des Bernards fût construite en 1695 et que nos aïeux réussissent à canaliser la source de la Fouent (dans les *bournèu* fabriqués à la petite tuilerie du Dévens). À cette époque les femmes allaient y faire leur *bugado*. L'eau coulait paisiblement depuis la source de la Tompline, à moins d'un quart de lieue à l'est de la petite bourgade. Le lavoir, lui, touchait presque les dernières maisons du village, à l'ombre fraîche de vieux noyers et d'arbres fruitiers dont on chercherait vainement les traces aujourd'hui. Il jouxtait des champs dont l'herbe drue assurait une belle blancheur au linge mis à sécher. Le Portaigo n'était qu'un élargissement du canal : il était ainsi plus facile d'y faire tremper ou d'y rincer le linge. Mais il fallait pour cela adopter une position de travail peu confortable, à genoux dans un auget de bois garni de paille et – luxe suprême – rembourré parfois de vieux chiffons pour éviter de se meurtrir les rotules. Autant dire que les lavandières n'étaient pas à la fête.

Harassées par le dur labeur, les doigts *gòbi* dans l'eau glacée, le dos cassé en deux à force de pousser sur les bras pour rincer les gros draps, ces braves femmes trouvaient quelque compensation en d'interminables bavardages. Les journées étaient longues et il fallait bien passer le temps. Cancans et commérages fusaient à l'envi, comme dans tous les villages du monde. Mieux valait ne pas avoir maille à partir avec ces mégères aux langues bien pendues si l'on ne voulait pas se faire étripier verbalement. Combien de réputations imméritées ne sont-elles d'ailleurs pas nées pendant le frottage du linge ! Dès que la moindre indiscretion quelque peu croustillante avait été lâchée aux abords du Portaigo, tout le village était au courant le soir-même.

En ces temps de craintes irraisonnées, le lavoir était un lieu de légendes et superstitions. Ainsi ne fallait-il pas laver son linge le samedi car des draps étendus le dimanche, jour du Seigneur, attiraient le Diable. Il fallait se méfier des *masco*, des *fadets*, *farfadets*, *fouletouns*, *glàri* et *fado* qui étaient alors choses communes. Les lavoirs étaient leurs lieux de prédilection pour vous attraper et vous transférer dans les ténèbres. Et un drap qu'on lavait dans le lavoir du Portaigo, en présence d'un de ces êtres extraordinaires, pouvait bien devenir très prochainement votre propre linceul.

Lexique provençal-français :

Portaigo : canal d'adduction d'eau

Bournèu : tuyau en terre vernissée

Bugado : lessive

Gòbi : gourde, engourdi par le froid

Masco : sorcière

Fadet : feu follet

Farfadet : sorte de lutin

Fouletoun : autre sorte de lutin

Glàri : spectre, fantôme

Fado : fée



Lou Castellian

La chasse de l'oncle Fernand

Il a eu de la chance mon oncle Fernand. Lui d'habitude si prudent, cette fois-ci il n'avait pas enlevé les cartouches de son calibre 20 à canons juxtaposés en descendant au fond du ravin de Valbonnette... Bien sûr, il avait cassé son fusil, mais il ne l'avait pas déchargé. Or en pleine descente, une pierre qui roule, un petit bout de racine, un faux pas... même aujourd'hui il ne sait encore pas comment c'est arrivé. Une chose est certaine, il s'est embronché et il s'est retrouvé le nez par terre. Mais ce faisant il a laissé échapper son deux coups qui s'est refermé en tombant. Et en touchant le sol, avec le choc, les coups sont partis tout seuls. Effrayé mon oncle s'est vite retourné pour voir si rien de grave n'était arrivé. Et là, sous ses yeux ébahis, une bécasse, touchée en plein vol par la gerbe de plombs, était en train de piquer tête première vers le sol. La chance sourit aux innocents, pensa tonton, philosophe. Il se faufila derrière un gros buisson pour profiter de l'aubaine et récupérer le précieux gibier. Mais quelle ne fut pas sa surprise : en tombant au sol la bécasse avait transpercé, de son long bec pointu, le cou d'un lapin des champs qui, convulsivement, secouait ses pattes avant, finissant de la sorte par déterrer une rabasse* d'au moins 400 grammes. Bè, voui. Il y a des jours comme ça où tout réussit...

Lou Castellian

* rabasse (français local) : truffe



Momo et Jojo de la Durance

Maurice était de ce côté-ci de la Durance. Joseph de l'autre, vers La Brillanne. Ils s'étaient connus, âgés de sept à huit ans, lors d'une fête de San-Brancaï, sur l'hippodrome d'Oraison. Pour ceux qui ne connaîtraient pas les lieux, cet hippodrome, en contrebas du fameux pont à sept arches, qui fit venir à son inauguration tout ce que la Provence comptait de félibres, juxta la Durance. Momo et Jojo s'étaient retrouvés l'année suivante, puis celle d'après et une amitié s'était nouée. Ils avaient grandi sans jamais se perdre de vue et, adultes, mariés, pères de famille, étaient restés de proches complices. L'un était chasseur émérite, l'autre aimait taquiner le goujon. Aussi, les invitations mutuelles étaient-elles choses courantes, avec femmes et enfants, autour d'un civet de lièvre ou d'un brochet à l'oseille. Cette année-là Momo avait invité son ami à déguster des gibiers

d'eau. Mais, étant rentré bredouille, il avait accommodé de simples poulardes marinées avec force plantes aromatiques et cuites dans une sauce assez épicée. Jojo ne fut pas dupe. Il fit simplement remarquer à la fin du repas qu'il n'avait pas trouvé la moindre trace de petits plombs dans la chair des volatiles.

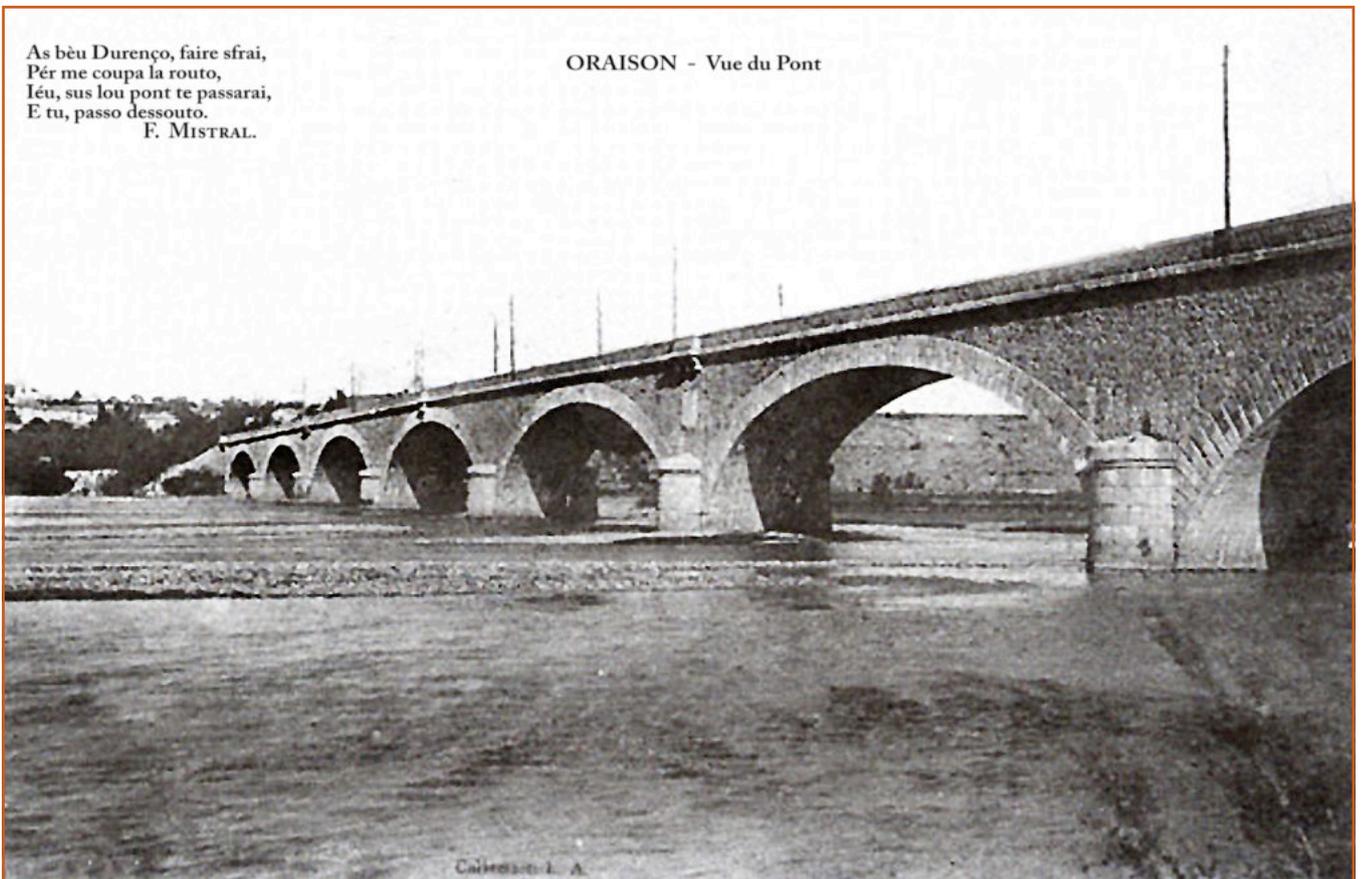
« Oh, tu sais, je suis allé chasser dans les iscles de la Durance et, pour ne pas polluer, j'ai remplacé le plomb par du gros sel » répondit Momo.

Lorsque Jojo rendit l'invitation à son ami, il lui promit le repas d'une pêche étonnante, dans ces mêmes iscles. Il lui servit un plat de morue en *raïto* en s'expliquant : « Tu te rends compte, cette année, avec tout le sel que tu as envoyé dans la Durance, les morues sont remontées jusqu'ici. »

Lou Castellian

As bèu Durenço, faire sfrac,
Pér me coupa la routo,
Iéu, sus lou pont te passarai,
E tu, passo dessouto.
F. MISTRAL.

ORAISON - Vue du Pont



Calvocat. L. A.

L'histoire du maire et du curé

Le texte qui suit a été publié en 1973 dans le bulletin de liaison de l'Amicale des Mutilés-Anciens Combattants de la région d'Oraison. Nous le publions tel quel, sans aucune modification, conscients de son grand intérêt historique.

En ce temps-là, c'était aux environs des années 1875-1876, il y avait encore un curé au Castellet, ce gentil petit village tout près d'Oraison, où, à côté de l'église, se trouve une belle fontaine.

Vous le verrez par la suite, cette fontaine joue un rôle très important dans ce récit. Donc, à cette époque, les gens étaient fort dévots. Tous les samedis ces dames du Castellet se rendaient régulièrement à confesse afin de remplir scrupuleusement leurs devoirs religieux. Mais autrefois, comme aujourd'hui, et là comme ailleurs, honni soit qui mal y pense, les paroissiens faisaient assez souvent quelques entorses au règlement. C'est d'ailleurs pourquoi la confession a été établie pour remettre les choses en état. Tout le monde sait ça, inutile d'insister !

Mettons-nous donc quelques instants derrière la grille du confessionnal du Castellet et reportons-nous à certains soirs de cette période en ouvrant bien les oreilles.

Une pénitente arrive. Après s'être accusée de quelques peccadilles sans importance, c'est le gros morceau. Aïe, aïe, aïe, puis une voix craintive, repentante mais un tantinet malicieuses, sussure doucement « Mon père j'ai trompé mon mari une fois, deux fois... »

La même scène se renouvelle avec d'autres pénitentes et, ce qui est beaucoup plus grave, tous les samedis c'était la même chanson.

Mon brave curé, un saint homme s'il en fut, en avait le cœur tout meurtri, d'autant plus que dans le fond de lui-même, il se sentait un peu solidaire de tous ces hommes qui... que... enfin, oui,

n'en disons pas plus.

Après une profonde méditation, puis mûre réflexion, il prit une décision très originale et, un beau dimanche, du haut de la chaire, dit à ses ouailles : « Je vais maintenant vous entretenir d'une question qui me tient particulièrement à cœur. Je sais bien que nous ne sommes parfaits ni les uns ni les autres. Mais le tribunal de pénitence a bien été fait pour les chrétiens, que je sache ! et grâce à lui tout s'arrange finalement pour le mieux. Seulement voilà, depuis quelque temps, mes oreilles sont littéralement écorchées par l'aveu de... enfin oui... par l'aveu de... disons le mot... de certaines entorses à la fidélité conjugale, qui se renouvellent dans des proportions inquiétantes. Alors, pour ménager ma sensibilité d'homme et de pasteur, à l'avenir, quand vous tromperez votre 50 pour cent, vous direz simplement « j'ai glissé devant la fontaine une fois, deux fois, X fois, peu importe. Je comprendrai, nous comprendrons et je n'aurai pas à subir ce choc brutal, qui me fait si mal, de la vérité toute nue. »

Ce qui fut dit fut fait et, bien entendu hélas, on glissa toujours passablement devant la fontaine du Castellet.

Oui, mais ? Lucifer, le prince des Ténèbres, qui en voulait beaucoup au curé – nous dirons par raison d'État – et au maire pour une raison que j'ignore, peut-être simplement parce que c'était un bon maire, veillait au grain.

Un beau jour de février de cet hiver glacial, notre bon curé se cassa malencontreusement un jambe.

L'histoire ne dit pas comment, ni où, ni pourquoi... Peut-être son neveu classard Barras, maire actuel* du Castellet, en

sait-il beaucoup plus long que moi là-dessus, et pourrait vous faire des confidences. Mais passons, ceci est une affaire entre lui et vous...

De toute manière, sachez que notre bon curé fut dirigé vers l'hôpital de Digne et remplacé dans sa cure par un nouveau desservant.

Quel ne fut pas l'étonnement de celui-ci quand, au confessionnal, plusieurs de ses pénitentes lui avouèrent avoir glissé devant la fontaine un certain nombre de fois.

N'écoutant que son bon cœur notre nouveau curé alla se rendre compte sur place du danger que couraient ses paroissiennes en allant quérir de l'eau.

Effectivement, en ce mois de février, les abords de la fontaine, verglacés, n'étaient pas engageants et leur accès véritablement difficile.

Notre bon pasteur va derechef trouver Monsieur le maire à qui, tout aussitôt, il fait part de ses inquiétudes, lui demandant de faire quelque chose.

«Rendez-vous compte, Monsieur le maire, lui dit-il, presque toutes mes paroissiennes ont glissé cette semaine devant la fontaine, c'est vraiment dangereux!»

Mais le premier magistrat municipal, au courant du prêche de l'ancien curé, souriait doucement dans sa moustache.

«Mais non, Monsieur le curé, rassurez-vous, ne vous inquiétez pas, ce n'est pas dangereux du tout. Bien sûr ça glisse un tout petit peu, mais il n'y a jamais eu d'accident».

«Ce n'est pas une raison rétorqua Monsieur le curé, pas d'accident! Pas d'accident! Mais il pourrait y en avoir un! Pensez donc, Madame la mairesse, elle même, a glissé cinq fois devant la fontaine la semaine dernière...»

L'histoire ne dit pas ce qu'il advint par la suite, mais ce qu'on sait, c'est que beaucoup plus tard, le maire et le curé, tous deux repentis et désormais en paix avec le grand saint Pierre et leur conscience, faisaient assez souvent la belote ensemble au café du Platane, tout près de la célèbre fontaine, buvant du vin chaud à la cannelle, les soirs d'hiver, quand souffle le vent du nord.

Il arriva même qu'une certaine nuit de février Lucifer lui-même, revenu sur le lieu de ses exploits, s'y cassa une jambe et qu'il poussa des hurlements si épouvantables qu'on l'entendit jusqu'à Entrevennes où l'on eut grand peur.

Si d'aventure vous passez très tard le soir dans la rue du Castellet par clair de lune et temps de mistral, à hauteur du platane qui surplombe la fontaine, vous pourrez encore, parfois, entendre les gémissements du diable. N'ayez pas peur, il a été assez puni comme ça et, en vous voyant, s'enfuira en grognant et poussant un tas d'imprécations, toutes plus étranges les unes que les autres, exhalant ainsi son tenace ressentiment.

Il paraît aussi, selon la tradition, que le jeu de cartes dont se servaient le maire et le curé aurait été classé dans les archives municipales du Castellet, mais que, jusqu'à ce jour, il n'a jamais été retrouvé.

Quel magnifique sujet de recherches ésotériques pour les amateurs!

Inutile aussi de vous dire que le maire du Castellet a depuis très longtemps fait aménager la fontaine devant laquelle désormais jamais personne ne glisse plus.

Se noun es verai, es bèn trouba... **

J'ai trouvé ce conte dans les vieux papiers jaunis de mon arrière-grand-père qui fut témoin de ces faits et en porta témoignage. Je vous l'ai rapporté tel que je l'ai trouvé et pense qu'il vous plaira comme il m'a enchanté. Diable! Ce n'est pas si fréquent de voir s'affronter tout à la fois Lucifer en personne, un maire et un curé. Mais en Provence il ne faut jamais s'étonner de rien...

*Le 2 décembre 1973,
jour de la saint Austerlitz*

* *René Barras fut maire du Castellet de 1965 à 2002.*

** *Si ce n'est pas vrai, c'est bien trouvé...*

Almanach castellian

Caillettes d'Emma

Cette vieille recette provençale nous avait été donnée par Emma Richaud d'Oraison à qui nous pensons très fort.



Ingrédients :

500 g de gorge de porc hachée
façon chipolata
500 g de poitrine de porc hachée
façon chipolata
3 g de poivre
18 g de sel
Herbes (blettes ou salades des champs)
une grosse poignée cuite
1 crêpine à mettre
dans un saladier d'eau
3 feuilles de sauge par caillette

Préparation :

- Bien mélanger l'ensemble de viande de porc hachée.
- Rajouter les herbes cuites et grossièrement hachées elles aussi.
- Saler et poivrer.
- Pétrir à nouveau pour obtenir une farce bien homogène.
- Former de petites boules.
- Les entourer de crêpine en ayant intercalé les trois feuilles de sauge.
- Mettre au four un quart d'heure à 215 °C, puis abaisser la température du four à 180 °C et laisser cuire encore un quart d'heure.
- Sortir du four et laisser refroidir avant de mettre les caillettes au réfrigérateur.
- Déguster en entrée.

Rions... ... de fond en comble

- *Le comble d'un journaliste* : être à l'article de la mort.
- *Le comble d'un pédicure* : travailler d'arrache-pied.
- *Le comble d'un électricien* : avoir des ampoules aux mains.
- *Le comble d'un joueur de foot* : ne pas avoir de but dans la vie.
- *Le comble d'une cuisinière* : être un peu tarte.
- *Le comble d'un imprimeur* : déprimer.
- *Le comble d'un charcutier* : épouser un boudin.
- *Le comble d'un éleveur de poulets* : se faire plumer.
- *Le comble d'un avion* : avoir un anti-vol.
- *Le comble d'un boulanger* : avoir du pain sur la planche.

Expressions en robe

- *Robe printanière* = de couleur claire.
- *Robe noire* = prêtre, curé, homme d'Église.
- *Robe des champs* = pommes de terres cuites avec la peau.
- *Garde-robe* = armoire de rangement d'habits.
- *Noblesse de robe* = noblesse acquise par l'exercice de certaines charges de magistrature.

Calendrier scolaire

VACANCES SCOLAIRES 2021-2022

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.



MENJS - juin 2021

Almanach castellian

Humour



Sagesse populaire

Les vieux dictons n'avaient pas trait qu'aux saisons mais aussi à la vie courante avec une sagesse populaire souvent teintée d'un humour très provençal.

- *Femme et baril, plus ils travaillent, mieux ils valent.*
- *Vins de septembre font les femmes étendre.*
- *Rien ne prédit mieux le beau temps que la pluie.*
- *Roule que rouleras, à ta maison tu reviendras.*
- *Fille faite vaut mieux que fils à faire.*
- *Pour être bonne la figue doit avoir habit de pauvre, œil d'ivrogne, cou de dévote.*
- *Éclair sur la mer, vent sur la terre.*
- *Ni été sans mouches, ni hiver sans gel.*
- *La beauté ne sale pas la marmite.*
- *Mieux vaut être empalé que mal marié.*

Expressions d'ici

Faire le cacou :

Faire l'intéressant, frimer...

On dirait un caramantran :

On dirait une figure de carnaval (quelqu'un qui est mal habillé, qui marque mal...).

Emboucaner :

Sentir très mauvais.

Être ensuqué :

Être assommé, ne pas avoir de tonus.

Ça boulègue :

Ça remue, ça bouge...

Quelle bazarette :

Quel parleur qui ne s'arrête pas.

Quelle trapanelle :

Quelle sorte d'épave, cette voiture !

Changer l'eau des olives :

Faire pipi, uriner.

Confiture de pastèque

Cette très ancienne recette familiale nous a été confiée par Mimi Armelin qui vient de nous quitter avant la Noël et à qui nous rendons ainsi l'hommage de nos pensées.



Ingrédients :

- 1 pastèque à confiture
- 700 g de sucre en grains par kilo de pastèque
- 1 orange pelée
- 1 bâton de vanille
- 2 c. à soupe de miel

Préparation :

- Épluchez la pastèque.
- Enlevez les graines.
- Détaillez la chair en petits cubes.
- Pesez et rajoutez 700 g de sucre par kilo de chair.
- Faites cuire dans une grande marmite sans cesser de tourner avec une cuillère en bois.
- Vous devez arriver à la cuisson *à la goutte* *.
- En fin de cuisson rajoutez le miel, l'orange pelée et détaillée en morceaux et le bâton de vanille.
- Cuisez en deux fois.
- Versez aussitôt en pots hermétiques que vous refermerez immédiatement.

* Nota :

La cuisson *à la goutte* se vérifie de la façon suivante : une goutte de confiture versée sur un marbre froid se fige immédiatement.

Almanach castellian

Blagues

Après deux jours de pluie un escargot se promène sur les rives du Rancure et rencontre une grosse limace rouge : « Oh, la belle Ferrari décapotable ! » soupire-t-il.

« Quel est votre numéro de téléphone ?
- Il est dans l'annuaire.
- Mais quel est votre nom ?
- Il est aussi dans l'annuaire. »

Un pêcheur s'installe au lac des Buissonnades. Un vieux couple passe et la dame dit à son mari ventripotent : « tu as vu comme il est mince, lui.
- Oui, il surveille sa ligne ! »

« Que fais-tu là mon petit ?
- J'attends le père Noël.
- Mais pourquoi as-tu ce bâton à la main ?
- T'as pas vu les cadeaux qu'il m'a apportés l'année passée ! »

Une dame au musée du Louvre :
« C'est vraiment vilain !
- C'est du Picasso » répond le guide.

Un peu plus loin elle recommence :
« C'est vraiment vilain !
- C'est un miroir, Madame. »

Un paratonnerre tombe amoureux d'une antenne de télé et lui demande « Dis, tu y crois, toi, au coup de foudre ? »

Deux hommes bavardent au cinéma pendant la séance. Au rang de devant un spectateur se retourne et leur dit : « S'il vous plaît... on n'entend rien...
- C'est normal, ce qu'on dit ne vous regarde pas ! »

Deux poules se rencontrent :
« Comment vas-tu ?
- Je couve quelque chose ».

Quiz animal

1 - La chèvre est la femelle...

- A Du bouc
- B Du mouton
- C Du chamois

2 - Les lions rugissent...

- A Pour indiquer qu'ils ont faim
- B Quand ils veulent s'endormir
- C Pour marquer leur territoire

3 - Quelle hauteur peuvent sauter les puces ?

- A 80 fois leur taille
- B 150 fois leur taille
- C 300 fois leur taille

4 - Combien de coups de dents donne un cheval pour brouter 1 kg de foin ?

- A 1500
- B 3000
- C 4500

5 - La laie est la femelle...

- A Du porc domestique
- B Du sanglier
- C Du cerf

6 - Combien d'estomacs possède la fourmi ?

- A Aucun
- B Un
- C Deux

7 - Quel animal possède la vue la plus perçante?...

- A Le lynx
- B La taupe
- C L'aigle

8 - Quelle est la femelle du chevreuil ?

- A La chèvre
- B La chevreuille
- C La chevrette

9 - En piqué les buses peuvent atteindre...

- A 80 km/h
- B 160 km/h
- C 235 km/h

10 - Quelle est la femelle du lièvre ?

- A La levrette
- B La hase
- C La levresse

Réponses du Quiz :
Question 1=A / question 2=C / question 3=C / question 4=B / question 5=B /
question 6=C / question 7=C / question 8=C / question 9=B / question 10=B.

Almanach castellian

Énigmes

- A - Comment lancer une balle pour qu'elle revienne toute seule ?
 B - On vous demande de sauter par-dessus un crayon posé par terre. Vous n'y parvenez pas. Pourquoi ?
 C - Qu'est-ce qu'on ne peut utiliser qu'après l'avoir cassé ?
 D - Qu'est-ce qui peut faire le tour d'une propriété sans bouger ?

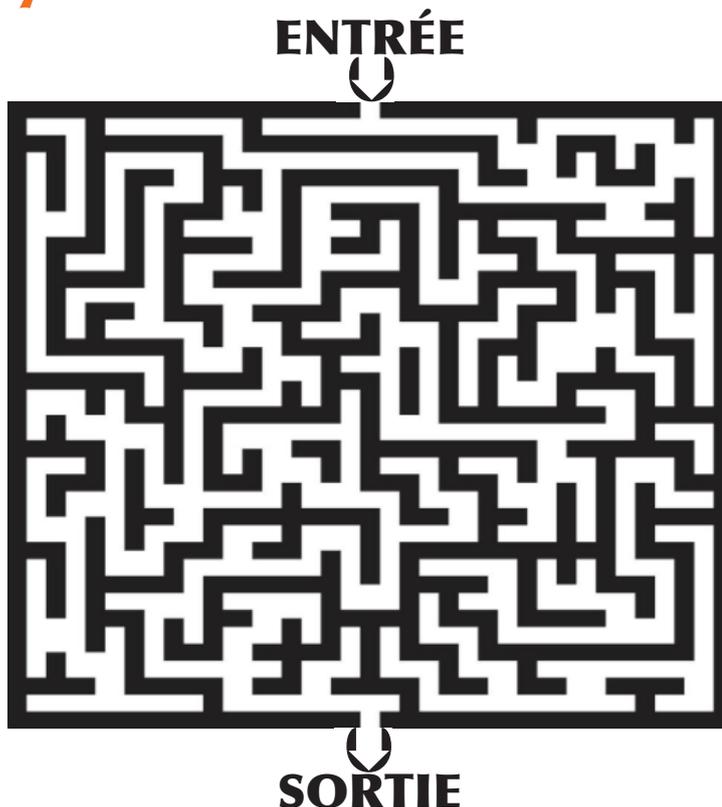
Solutions : A : En fait / B : Le crayon est posé contre un mur / C : Un œuf / D : Une clôture

Mots en tranches

SON	LA	CU	REAU
DON	MIF	QUE	NEAU
SON	TE	HE	SAN
RIS	DIN	NET	PE
ERE	E	TIN	MAR
MOT	BOU	REUIL	MAM

Solutions : ECUREUIL - SANSONNET - MAMMIFÈRE - DINDONNEAU - LAPERAU - BOUQUËTIN - MARMOTTE - HÉRISSE

Labyrinthe



Questions

I - Dans quelle ville française se trouve la Cité de l'espace ?

- A - Paris
 B - Lyon
 C - Toulouse

II - Quelle est la couleur des jonquilles ?

- A - Rouge
 B - Jaune
 C - Blanc

III - Qu'est-ce qu'un silure ?

- A - Un oiseau
 B - Un mammifère
 C - Un poisson

IV - Qu'appelle-t-on le neuvième art ?

- A - La bande dessinée
 B - Le cinéma
 C - La télévision

V - Qui a écrit *Candide* ?

- A - Voltaire
 B - Rousseau
 C - Diderot

VI - Comment écrit-on 458 en chiffres romains ?

- A - VIIICM
 B - MMMMLVIII
 C - CDLVIII

VII - Où est produit le camembert ?

- A - En Alsace
 B - En Savoie
 C - En Normandie

VIII - Comment appelle-t-on un nombre divisible seulement par un et par lui-même ?

- A - Un nombre irrationnel
 B - Un nombre premier
 C - Un nombre complexe

Réponses : I=C-II=B-III=C-IV=A-V=A-VI=C-VII=C-VIII=B

La pluie au Castellet en 2021

Chiffres fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département. Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif)
Tél. 08 92 68 08 08 (0,34 € la min) – Internet : www.meteo.fr



2021	Ces relevés quotidiens sont établis dans le cadre de Météo-France.		
	Hauteur d'eau (mm)	Nbre jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	74,2	9	21
Février	41,5	6	9,6
Mars	4,6	3	1,8
Avril	104,1	13	30,8
Mai	119,3	12	49,9
Juin	10,1	3	8,1
Juillet	18,9	5	14,1
Août	20,5	5	10,5
Septembre	71,1	9	21,3
Octobre	128,3	8	75,5*
Novembre	51,2	8	28
Décembre	100,4	11	23,3
Précipitations 2021: 744,2 mm			
Jours de pluie : 92			
Jours de neige : 4			
4 janvier : 13 cm			
10 décembre : 6 cm			
Traces de neige : 10 janvier et 19 mars			
*4 octobre, jour le plus pluvieux de l'année.			

Précipitations depuis 1961	
1961 : 726 mm	1991 : 619 mm
1962 : 686 mm	1992 : 860 mm
1963 : 973 mm	1993 : 679 mm
1964 : 565 mm	1994 : 908 mm
1965 : 528 mm	1995 : 919 mm
1966 : 630 mm	1996 : 975 mm
1967 : 394 mm	1997 : 498 mm
1968 : 811 mm	1998 : 575 mm
1969 : 538 mm	1999 : 663 mm
1970 : 568 mm	2000 : 817 mm
1971 : 548 mm	2001 : 630 mm
1972 : 889 mm	2002 : 858 mm
1973 : 605 mm	2003 : 667 mm
1974 : 703 mm	2004 : 451 mm
1975 : 687 mm	2005 : 543 mm
1976 : 754 mm	2006 : 558 mm
1977 : 879 mm	2007 : 406 mm
1978 : 575 mm	2008 : 807 mm
1979 : 789 mm	2009 : 645 mm
1980 : 578 mm	2010 : 858 mm
1981 : 648 mm	2011 : 773 mm
1982 : 496 mm	2012 : 741 mm
1983 : 707 mm	2013 : 775 mm
1984 : 654 mm	2014 : 887 mm
1985 : 660 mm	2015 : 558 mm
1986 : 589 mm	2016 : 682 mm
1987 : 982 mm	2017 : 415 mm
1988 : 627 mm	2018 : 1058 mm
1989 : 409 mm	2019 : 919 mm
1990 : 696 mm	2020 : 624 mm

Mieux que la moyenne

Depuis un peu plus de soixante ans qu'on dispose de relevés des précipitations au Castellet, l'année 1967 a, de loin, été la plus sèche et 2018 la plus arrosée. Et si l'on s'amuse à additionner toutes les hauteurs d'eau tombée pendant cette période, on dépasse les 40 mètres, soit une moyenne d'environ 655 mm par an ! C'est-à-dire grosso modo deux fois la hauteur du clocher ! En 2021, avec près de 745 mm, c'est donc mieux que cette moyenne. On ne s'en plaint pas...